

Cinquante ans et plus, l'âge idéal pour créer son entreprise

LARA RINALDI | Le 15/09 à 08:45



Membre de la communauté des entrepreneurs lyonnais (Lyve), la Pépinière de Valpré accueille uniquement des créateurs de plus de quarante ans. - Pépinière de Valpré

Au tournant de la cinquantaine, certains salariés ressentent l'envie d'ailleurs. Et si l'entrepreneuriat était la solution ? Forts de leur expérience professionnelle et, pour certains, d'une certaine aisance financière, ces quinquas créateurs d'entreprise réussissent plutôt bien.

Créer son entreprise à plus de cinquante ans ? Et pourquoi pas ? En 2019, un peu moins de 20 % des entrepreneurs individuels et environ 25 % des dirigeants de nouvelles sociétés avaient plus de cinquante ans, selon les données de l'Insee et du Conseil national des greffiers des tribunaux de [commerce \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-)

[reseaux/0601929280548-retail-les-incubateurs-et-accelerateurs-pour-lancer-sa-start-up-332694.php](https://business.lesechos.fr/reseaux/0601929280548-retail-les-incubateurs-et-accelerateurs-pour-lancer-sa-start-up-332694.php)).

S'il n'y a pas d'âge pour entreprendre, reste que les problématiques sont différentes à cet âge. « *A cinquante ans, il y a globalement deux profils : le salarié avec de bonnes ressources mais qui veut être indépendant et le chômeur, dans une situation précaire, qui veut créer son propre emploi* », détaille Kim Salmon, fondatrice de l'incubateur What's up Camille ?, qui accueillera en octobre 2020 sa première promotion d'entrepreneurs d'Ile-de-France de plus de cinquante-cinq ans.

Des projets mieux financés

Les quinquas deviendraient donc des « [quinquapreneurs \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/communaute/0600607182262-entreprendre-apres-50-ans-les-defis-des-quinquapreneurs-326859.php\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/communaute/0600607182262-entreprendre-apres-50-ans-les-defis-des-quinquapreneurs-326859.php) » par choix ou par contrainte. Mais, à la différence des plus jeunes entrepreneurs, dans la majorité des cas, ils disposent d'une manne financière qui leur permet de se lancer plus rapidement ou d'imaginer des projets plus ambitieux. « *Certains ont un bas de laine qu'ils utilisent pour créer leur entreprise* », note Jean-Sébastien Cadix, directeur de la Pépinière de Valpré, qui héberge uniquement des entrepreneurs de plus de quarante ans.

Toutefois, attention à l'excès de confiance : **l'argent, le temps, l'expérience** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/efficacite-personnelle/0603574106588-entrepreneurs-planifiez-vos-actions-pour-mieux-gerer-votre-temps-339220.php>) sont indispensables mais pas toujours suffisants pour créer une entreprise rentable.

Pour les anciens salariés, en particulier ceux qui n'ont jamais eu d'expérience d'indépendant auparavant, le changement de statut peut s'avérer difficile. « *L eur niveau de vie est parfois inférieur que lorsqu'ils occupaient un emploi. Lorsque le conjoint a une situation stable, c'est rassurant. La pression financière est moins forte* », continue Jean-Sébastien Cadix. Les demandeurs d'emploi bénéficient aussi d'un filet de sécurité. **Entre cinquante-trois et cinquante-cinq ans, l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/financer-sa-creation/chomeur-createur-ce-qu-il-faut-savoir-avant-de-choisir-vos-aides-pole-emploi-209395.php>) est versée pendant deux ans et demi, et durant trois ans pour les plus de cinquante-cinq ans.

Lire aussi :

[L'entrepreneuriat, ça s'apprend ! \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/efficacite-personnelle/0601503640500-l-entrepreneuriat-ca-s-apprend-330846.php\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/efficacite-personnelle/0601503640500-l-entrepreneuriat-ca-s-apprend-330846.php)

Capitaliser sur son passé professionnel

L'expérience et le réseau professionnels sont deux autres facteurs clés. La preuve, selon l'Insee, **les créateurs ayant au moins dix ans d'ancienneté dans le métier ont de meilleures chances de survie**. Trois ans après la création, 80 % sont encore actifs. C'est cinq points de plus que la moyenne. Pour les prospects et les clients, c'est un gage de sérieux. « *Les entrepreneurs construisent leur projet en fonction de leur expérience professionnelle. Cela leur permet d'avoir une vraie expertise métier avant de se lancer* », constate le directeur de la Pépinière de Valpré. Il faut cependant veiller à rester agile : une longue carrière n'empêche pas les remises en question et une adaptation aux réalités du terrain.

Plus ils sont âgés, plus les entrepreneurs se tournent vers l'industrie, l'immobilier, la finance, les assurances, les activités scientifiques et les services aux entreprises... Alors que l'âge moyen du créateur d'entreprise dans le transport et l'entreposage est de trente ans, il est de quarante-trois ans dans l'immobilier.

Entreprendre est aussi pour certains un moyen de changer de vie et de se tourner vers leur passion. « *L'entrepreneuriat leur permet de s'investir dans leurs hobbies*, observe Kim Salmon. *C'est notamment le cas des retraités qui créent pour faire des choses qu'ils aiment. C'est aussi un bon moyen de compléter leur retraite.* » Elle recommande alors de choisir le régime microentrepreneur qui a le double avantage de la simplicité et de moindres charges.

Lire aussi :

[De chômeur à autoentrepreneur : choisir entre allocation ou versement d'un capital \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/auto-entrepreneur/0601830708238-de-chomeur-a-autoentrepreneur-choisir-entre-allocation-ou-versement-d-un-capital-331541.php\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/auto-entrepreneur/0601830708238-de-chomeur-a-autoentrepreneur-choisir-entre-allocation-ou-versement-d-un-capital-331541.php)

Penser à la transmission dès la création

A cinquante ans, la variable temps est également différente. Là encore, deux profils s'opposent : ceux et celles qui ne veulent surtout plus s'embarasser d'une équipe et choisissent par exemple de devenir consultant ; et ceux qui bâtissent une PME. Et alors, il faut souvent aller vite. La reprise d'entreprise est une solution à ne pas négliger. Cette option permet également de se dégager un salaire plus rapidement que lors d'une création. Ainsi chez Réseau Entreprendre, **47 % des entrepreneurs de plus de cinquante ans se tournent vers la reprise d'entreprise.** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/reprendre-une-entreprise/0600600219069-olivier-de-la-chevasnerie-47-des->

[entrepreneurs-de-plus-de-50-ans-se-tournent-vers-la-reprise-d-entreprise-326871.php](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs-de-plus-de-50-ans-se-tournent-vers-la-reprise-d-entreprise-326871.php))

Rejoindre un réseau, une structure d'accompagnement, un incubateur, ce n'est d'ailleurs pas réservé qu'aux jeunes. « *Même à cinquante-cinq ans il est nécessaire d'être épaulé. Ils ont beau avoir trente ans d'expérience, ils recommencent à zéro.* », indique Kim Salmon.

Lire aussi :

Céder son entreprise, une opération d'une durée d'un an en moyenne

(<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/transmission-entreprise/0602749278041-ceder-son-entreprise-une-operation-d-un-an-en-moyenne-335148.php>)

Anticiper la transmission de son entreprise dès sa création est enfin une préoccupation plus saillante. « *A partir de cinquante ans, lorsqu'on crée une entreprise, l'objectif est de la céder à un certain prix afin d'assurer un niveau de vie convenable pour la retraite, estime Jean-Sébastien Cadix. Il faut donc que la société soit rapidement rentable.* »

Certains entrepreneurs quinquagénaires choisissent de s'associer à des personnes plus jeunes (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-reseaux/crea2plus-entreprendre-avec-l-aide-d-un-senior-302439.php>) qui reprendront le flambeau à leur départ en retraite. « *Au sein de la pépinière, un conseiller de gestion en patrimoine s'est par exemple associé* (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/communaute/start-up-cherche-associes-les-petites-annonces-de-la-french-tech-310540.php>) *à une personne qui a quinze de moins que lui*, détaille Jean-Sébastien de Cadix. *C'est un bon moyen d'assurer l'avenir de l'entreprise.* » Certaines structures, comme **l'association TIGCRE** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-reseaux/tigcre-le-meetic-intergenerationnel-des-associes-206178.php>) , se sont même spécialisées dans la mise en relation entre entrepreneurs de générations différentes.

([javascript:void\(0\);](#))